

Alliance de travail du réseau

“PARTENAIRES POUR L'ÉCO-MOBILITÉ
de L'ÉCOLE à L'UNIVERSITÉ”



7 avril 2015



L'éco-mobilité scolaire en Île-de-France

L'éco-mobilité scolaire vise la mise en place de mesures favorisant des pratiques modales plus sûres et moins polluantes que la voiture (telles que les transports collectifs, vélo, marche, etc.) pour les trajets domicile-enseignement (de l'école à l'université). Cette démarche s'avère être une réponse efficace pour répondre à une tendance croissante et généralisée à la dépose minute en voiture sur ces trajets, source de nuisances diverses (pollution, insécurité routière, encombrement des abords de l'école, etc.). En Île-de-France, le dépose minute en voiture sur les trajets domicile-école oscille entre 3.5% et 74% alors que 81% des distances domicile-école sont inférieures à 1000 m. et 50% inférieures à 500 m.

Historique du réseau "Partenaires pour l'éco-mobilité de l'école à l'université"

Face à ce constat, en 2002, quelques collectivités franciliennes accompagnées par l'ARENE Île-de-France et l'ADEME délégation Île-de-France se sont réunies dans un groupe de villes pilotes dont l'objectif était d'expérimenter collectivement des actions en faveur de l'éco-mobilité scolaire de façon à développer une expertise, partager les savoir-faire acquis et les essayer (reproductibilité). En 2005, cette dynamique d'échanges s'est structurée en réseau. La Région Île-de-France a rejoint la dynamique en 2006 et depuis co-anime le réseau avec l'ADEME délégation Île-de-France et l'ARENE Île-de-France.

Objectifs du réseau

Promouvoir l'éco-mobilité scolaire en Île-de-France par la mise en réseau, l'information, la formation, la capitalisation et la mutualisation des pratiques

- > Mettre en réseau des acteurs : favoriser les échanges, le partage d'expériences, l'innovation
- > Accompagner les membres du réseau dans leurs démarches d'éco-mobilité scolaire
 - > Informer sur l'actualité de l'éco-mobilité scolaire
 - > Former aux pratiques d'éco-mobilité scolaire
- > Valoriser et partager toutes initiatives en faveur de l'éco-mobilité scolaire
 - > Co-construire des outils pédagogiques et méthodologiques

Animation et coordination du réseau

Les animateurs

Les animateurs du réseau “**Partenaires pour l'éco-mobilité de l'école à l'université**” sont :

- L'ADEME DR Île-de-France
- L'ARENE Île-de-France
- La Région Île-de-France

Le coordinateur

Il anime et organise la vie du réseau. Il est force d'idées et de propositions quant aux actions et aux outils d'animation, de communication, de valorisation de la vie du réseau.

Depuis septembre 2014, la coordination du réseau a été confiée à l'association **Vivacités Île-de-France, réseau d'éducation pour une ville durable**, suite à un marché public lancé par la Région Île-de-France.

Pour 2014-2016, la mission du coordinateur repose sur 3 axes stratégiques qui visent à relancer la dynamique du réseau “Partenaires pour l'éco-mobilité de l'école à l'université” :

- **Développer une stratégie territoriale** en s'appuyant sur une communauté d'« ambassadeurs de l'éco-mobilité scolaire » : recherche, formation et accompagnement
- **Valoriser, capitaliser et partager des pratiques d'éco-mobilité scolaire** à travers une programmation de temps d'échanges et de rencontres à destination des membres du réseau
- **Accueillir, renseigner et accompagner** les membres dans la mise en place de leurs démarches, par un soutien collectif (ateliers, visites, forum d'échanges) mais aussi individuel.



Contact : Vivacités Île-de-France

102 avenue Maurice Thorez

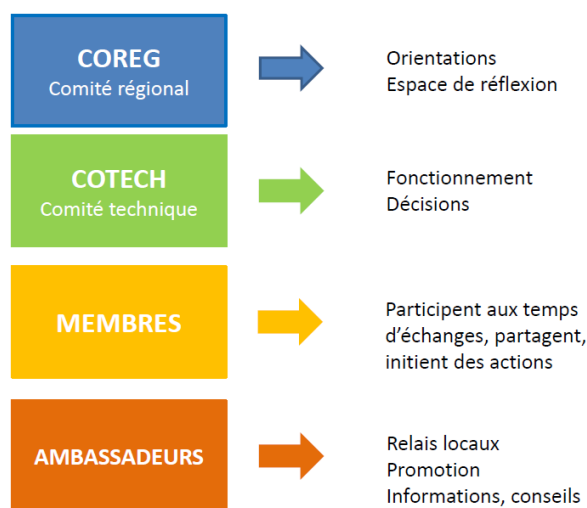
94200 Ivry/Seine

0146709578

Barbara Houalet / coordination@mobiscol-idf.org

Organisation des instances du réseau “Partenaires pour l'éco-mobilité de l'école à l'université”

Appui à l'animation : un coordinateur, Vivacités IdF



> Le COTECH ou comité d'animation

Il réunit les 3 co-animateurs ainsi que le coordinateur. Il recueille les attentes, besoins exprimés par les membres et propositions issues du Comité régional (COREG) ; il est force de proposition quant à l'animation du réseau, la programmation des temps d'échanges. Il est l'**organe de décision** du réseau et valide la programmation des rencontres. Il valide les différents supports créés par le coordinateur (mail d'invitation, création d'une newsletter, etc.). Il assure, entre autres, le suivi de la mission du coordinateur.

> Le COREG ou comité régional

Cette instance est pilotée par les co-animateurs du réseau et est composée des partenaires régionaux impliqués dans les questions liées à l'éco-mobilité scolaire (exemple : associations régionales généralistes en matière de déplacements urbains, collectivités ayant développé des stratégies locales pour encourager des démarches d'éco-mobilité scolaire, association d'éducation à l'environnement et au développement durable, etc.). Ce comité régional est l'**organe d'orientation** du réseau.

> Les “ambassadeurs de l'éco-mobilité scolaire”

Les ambassadeurs sont des personnes volontaires rattachées à un organisme (service déconcentré de l'État, établissement scolaire, collectivité ou association) et à un territoire.

Leur rôle est de :

- promouvoir à une échelle locale les outils co-produits par le réseau et/ou ses membres ;
- d'informer sur l'éco-mobilité scolaire
- conseiller, orienter les porteurs de projet (parents d'élèves, associations, collectivités, établissements éducatifs) qui souhaitent mettre en place des actions de type “pédibus” ou “vélobus” ;
- relayer l'actualité du réseau “Partenaires pour l'éco-mobilité de l'école à l'université” ;
- et, éventuellement, contribuer au déploiement d'initiatives en faveur de l'éco-mobilité scolaire au niveau local (par exemple : mise en place d'actions pédagogiques, organisation d'événements, appui à des projets).

Les animateurs et le coordinateur animent et valorisent la communauté des ambassadeurs en proposant des formations, des temps d'échanges, des actions de communication.

Les ambassadeurs peuvent être des :

- > *Agents des collectivités territoriales, inter-communalités (service animation, éducatif, développement durable, déplacement, voirie, etc.),*
- > *Agents des administrations d'État (services déconcentrés de l'État, police, rectorat, établissements publics...)*
- > *Membres et/ou salariés d'associations : associations EEDD, associations de parents d'élèves, réseaux d'acteurs, agences locales de l'énergie-climat, associations porteurs de Point Rénovation Info Service (PRIS) / Espace Info Energie (EIE)*
- > *Enseignants d'établissements scolaires de primaire, collège, lycée*
- > *Associations d'étudiants*
- > *Animateurs, médiateurs socio-culturels, travailleurs sociaux*
- > *Syndicats de transport et agences de mobilité*

> LES MEMBRES

Le réseau rassemble **120 organismes** issus de plusieurs sphères d'acteurs impliquées dans l'éco-mobilité scolaire : **des services déconcentrés de l'État** ; **des collectivités** (départements, communes, inter-communalités, syndicat intercommunal de transport) ; **des associations** (d'éducation à l'environnement et au développement durable, de promotion du vélo, de parents d'élèves, etc.).

Ils participent à la vie du réseau :

- partage d'informations sur l'éco-mobilité scolaire via la liste de diffusion ; communication de leurs initiatives
- ils sont force de proposition via les listes de diffusion ou à l'occasion des temps d'échanges sur les actions à mener en réseau
- ils relaient l'information qui vise à promouvoir l'éco-mobilité scolaire et le réseau (apposition du logo "membres du réseau "Partenaires pour l'éco-mobilité de l'école à l'université")

Modalités de fonctionnement en réseau

> Communication : l'échange d'informations au sein du réseau

Les membres peuvent échanger entre eux, à distance via une liste de diffusion numérique modérée par le coordinateur (**liste de diffusion : membres@mobiscol-idf.org**).

Les informations qui peuvent être envoyées sur les listes de diffusion sont les suivantes :

- > **des informations relatives à l'éco-mobilité scolaire en Île-de-France, en France et au delà** (appels à projets, actualités, événements, etc.)
- > **des informations concernant le réseau** : la newsletter ; une invitation à participer à un temps d'échanges organisée par le réseau (une formation, une balade urbaine numérique, etc.); un appel à contribution ; etc.
- > **des demandes particulières liées à l'éco-mobilité scolaire** : la recherche d'une personne ressources, d'un outil spécifique, de documents, de retours d'expériences, etc.
- > **des actualités locales en lien avec l'éco-mobilité scolaire** : un événement organisé par une collectivité, la création d'une ligne de bus pédestre, etc.)

> Participation des membres à la programmation annuelle du réseau

Les membres participent à l'élaboration du programme annuel d'activités ; ils sont force d'idées et de propositions ; celles-ci sont recueillies à plusieurs occasions :

- par mail sur sollicitation des animateurs ;
- à l'occasion de discussions lors des échanges téléphoniques avec le coordinateur ;
- lors des différents temps de rencontre via les feuilles d'évaluation ;
- à l'occasion du forum annuel.

> Organisation du forum annuel

Temps de rencontre annuel, le forum pourra être accueilli par un membre du réseau différent tous les ans. Le forum pourra être organisé sur une journée en collaboration avec ce membre afin de partager son retour d'expérience et de présenter la démarche initiée sur son territoire.

Inscription au réseau

Le réseau est ouvert aux organismes suivants :

- > **les collectivités** : commune, inter-communalité, syndicat de transport, conseil général
- > **les associations** oeuvrant dans le domaine de l'éco-mobilité, de la vie scolaire, de l'éducation, des modes doux (associations de parents d'élèves, agence de mobilité, acteurs de l'EEDD, associations de promotion du vélo, etc.);
- > **les établissements publics et privés d'enseignement supérieur**
- > **autres acteurs institutionnels** : représentants de l'Éducation Nationale.

Les demandes de participation au réseau "Partenaires pour l'éco-mobilité de l'école à l'université" s'effectuent auprès des animateurs à l'adresse suivante :

coordination@mobiscol-idf.org ; l'inscription au réseau se fait sur simple demande – en renvoyant le formulaire d'inscription au coordinateur. (Cf . Annexe)

ANNEXES

- 1/ Inscription au réseau (lettre et formulaire)
- 2/ Les membres et ambassadeurs du réseau



1/ LETTRE de CANDIDATURE au RESEAU

« Partenaires pour l'éco-mobilité, de l'école à l'université »

à adresser au :

Réseau « Partenaires pour l'éco-mobilité, de l'école à l'université »
C/O Vivacités Île-de-France
102 avenue Maurice Thorez
94200 Ivry/Seine

Insertion Logo Organisme en en-tête

Ville, le Date

Organisme/Collectivité

Adresse

Affaire suivie par :

Objet : Inscription au réseau « Partenaires pour l'éco-mobilité de l'école à l'université »

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons par le présent courrier nous inscrire au réseau « Partenaires pour l'éco-mobilité de l'école à l'université » co-animé par la Délégation régionale ADEME Île-de-France, l'ARENE Île-de-France et la Région Île-de-France.

En tant que membre du réseau, _____[nom de l'organisme] _____ s'engage à produire, à chaque fin d'année civile (décembre), un bilan d'activité annuel de sa démarche d'éco-mobilité scolaire, présentant à minima :

- > une description des actions effectuées
- > le nombre d'établissements concerné par les actions
- > le nombre d'élèves concernés par les actions

Vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription de notre structure / collectivité pour l'inscription au réseau.

Dans l'attente d'une confirmation de votre part, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fonction

Prénom NOM

Signature du référent ou de l' élu

FORMULAIRE - Inscription au réseau



Nom de l'organisme :

Coordonnées du référent :

Prénom :

NOM :

Fonction :

Service :

Adresse :

Code postal / Ville :

Tél :

Courriel :

Démarches d'éco-mobilité scolaire menées par votre organisme (description et état d'avancement de la démarche) :

Si vous êtes une direction d'école ou une association, veuillez indiquer le(s) établissement(s) concerné(s) par votre démarche :

Si vous êtes une collectivité, veuillez indiquer l'ensemble des établissements de votre territoire et souligner ceux concernés par la démarche :

	Nombre	Noms	Nombre d'élèves
Écoles maternelles		- École 1 - École 2 - ...	- École 1 : X - École 2 : X - ...
Écoles primaires		- École 1 - École 2 - ...	- École 1 : X - École 2 : X - ...
Collèges		- Collège 1 - Collège 2 - ...	- Collège 1 : X - Collège 2 : X - ...
Lycées		- Lycée 1 - Lycée 2 - ...	
Universités / enseignement supérieur		- Université - Établissement - ...	- Université : X - Établissement : X - ...

Quelles sont vos compétences en matière d'éco-mobilité scolaire :

- Organisation des déplacements : bus pédestre, vélobus

Exemple (s) :

- Mise en place d'un Plan de déplacements des établissements scolaires (une démarche globale comprenant un diagnostic, un plan d'action et une évaluation)

Exemple (s) :

Quelles sont vos compétences dans le domaine de l'animation ?

- Création d'animations
 Accueil, encadrement des publics
 Conception d'outils pédagogiques

Exemple (s) :

Quelles sont vos attentes vis-à-vis du réseau ?

2/ Les membres du réseau

Associations	Collectivités, services de l'État, intercommunalités	
<p>AICV (75) Aider Vos Idées (93) ALEC de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) Les Amis de la Terre (93) Bus pédestre de Saint-Mammès (77) École St-Exupéry d'Athis-Mons (91) CAUE de Seine-et-Marne (77) Comité des Parents d'Élèves de Cheptainville (91) Départements cyclables (69) Elan-Savigny Environnement (91) EMA Beaumont sur Oise (95) Energies solidaires (78) FEAS (75) FCPE Les Ulis (91) FCPE Primaire Maternelle Maisons-Laffitte (78) La Bouilloire (94) Le Nez au Vent (94) Seine et Marne Environnement (77) MNLE 93 (93) PEEP Mesnil-le-Roi (78) PEEP Cernay-La-Ville (78) PEEP Houilles (78) PIJE ADSEA (77) Planètes sciences (91) Prévention Routière (75) REFEDD (75) Rue de l'avenir (75) SABLOBUS (78) SoliCités (91) VELOBUC (78) Vivacités IdF (94) Wimoov (92)</p>	<p>Conseil général de l'Essonne (91) Conseil général du Val-de-Marne (94) Conseil général de Seine-Saint-Denis (93) Conseil général des Yvelines (78) DDE de Seine-et-Marne (77) DDJS Val-de-Marne (94) Avon (77) Argenteuil (95) Aulnay-sous-Bois - Maison de l'environnement (93) Bagnole (93) Baillet-en-France (95) Bessancourt (95) Bois-le-Roi (77) Boussy-Saint-Antoine (94) Buc (78) Buchelay (78) Bures-sur-Yvette (91) Breuillet (91) Carrières-sous-Poissy (78) Cergy-Pontoise (95) Cesson (77) Champigny-sur-Marne (94) La Chapelle-la-reine (77) Chelles (77) Cheptainville (91) Clamart (92) CA Clichy-sous-Bois/Montfermeil (93) Colombes (92) Conflans-Sainte-Honorine (78) Corbeil-Essonnes (91) Créteil (94) Croissy-sur-Seine (78) Ermont (95) Evry (91) Faremoutiers (77) Fontenay-sous-Bois (94) Gif-sur-Yvette (91) Igny (91) Kremlin-Bicêtre (94) Limeil-Brévannes (94) Ville d'Avray (92)</p>	<p>Limours-en-Hurepoix (91) Longjumeau (91) Marcoussis (91) Mareuil-lès-Meaux (77) Maurepas (78) Mesnil-le-Roi (78) Montreuil-sous-Bois (93) Morsang-sur-Orge - Maison de l'environnement (91) Nanterre (92) Noisy-le-Grand (93) Nozay (91) Orsay (91) Pantin (93) Pontault-Combault (77) Ris-Orangis (91) Saint Denis (93) Saint-Germain-lès-Arpajon (91) Saint-Germain-sur-Morin (77) Saint Maurice (94) Saint-Maur-des-Fossés (94) Saint-Michel sur Orge (91) Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78) Stains (93) Saulx-les-Chartreux (91) Seine-Port (77) CA Sénart (77) Soisy-sous-Montmorency (95) Suresnes (92) Vaucresson (92) Vauréal (95) Verneuil-sur-Seine (78) Vert le Grand (91) Verrières-le-Buisson (91) Villecerf (77) Villeneuve-le-Roi (94) Villepreux (78) Villiers-sur-Orge (91) Le Vésinet (78) Voisins-le-Bretonneux (78) SIT de Marne-la-Vallée (77) Val-de-Bièvre (94) Plaine Centrale Val-de-Marne (94)</p>
<p>Directions d'établissement</p>	<p>Collège Martin Luther King (78) École Notre-Dame St Edmond (92) Université Paris Sud 11 (91) Lycée Saint-Exupéry (94)</p>	

* Ambassadeurs de l'éco-mobilité scolaire, relais du réseau "Partenaires pour l'éco-mobilité de l'école à l'université"